

**COMITÉ MONÉTAIRE
FINANCIER NATIONAL
DU GABON**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Gabon s'est réuni le lundi 29 octobre 2012 à Libreville, sous la présidence de Monsieur Désiré GUEDON, Ministre Délégué de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

Passant en revue l'évolution de *l'environnement économique international*, le Comité a noté que la croissance mondiale s'affaiblirait en 2012 pour se situer à 3,0 % au lieu de 3,7% en 2011. Cette modération de l'activité économique mondiale concernerait aussi bien les pays avancés que certains pays émergents, avec toutefois des déséquilibres de nature fondamentalement différente.

Sur *les marchés de matières premières*, les cours demeureraient favorablement orientés.

Dans *les pays avancés*, la production intérieure brute serait en léger recul à 1,1% en 2012 contre 1,3% en 2011. Le résultat global de ce groupe de pays serait impacté par la mauvaise performance de la zone euro (-0,5%), dans un contexte de resserrement des politiques budgétaires, de fragilité des banques, d'atonie du marché du travail et d'incertitudes sur les perspectives de croissance.

Dans *la Zone CEMAC*, l'activité économique devrait rester vigoureuse et la croissance s'établirait à 5,8 % en 2012 contre 5,3 % en 2011. La bonne tenue de l'économie serait essentiellement attribuable au bon niveau des productions pétrolière, minière et gazière.

Concernant *l'activité économique nationale*, les indicateurs sectoriels à fin juin 2012 se consolideraient. Le taux de croissance s'établirait à 7,2% en 2012 contre 8,2%, en 2011.

Dans le *secteur primaire*, la production de minerais et d'agglomérés de manganèse enregistrerait un léger recul, mais bénéficierait en fin de période de cours élevés. Celle du pétrole resterait stable

Le secteur secondaire se caractériserait en 2012 par des bonnes performances qui se consolideraient dans l'agroalimentaire, l'industrie du bois, et l'énergie ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics.

Le *secteur tertiaire* serait marqué par l'orientation positive des activités dans le commerce général et la distribution des produits pétroliers, en raison d'un raffermissement de la demande intérieure.

Abordant le point sur les *finances publiques*, le Comité a noté que l'exécution des opérations financières de l'Etat à fin juin 2012 s'est traduite par un excédent budgétaire base ordonnancement attribuable à une hausse des ressources plus importante que celle des dépenses. Le taux d'endettement, pour sa part, se situerait autour de 15% du PIB.

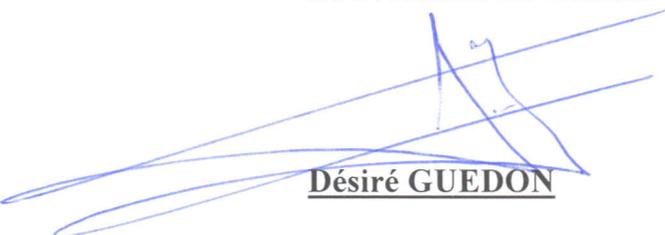
Il a noté, sur la base du cadre macro-économique de la BEAC, le respect par le Gabon des quatre critères de convergence fixés par la CEMAC dans le cadre de la *surveillance multilatérale* des économies de la Zone.

Le Comité a pris acte de l'évolution de la *situation monétaire* à fin août 2012, qui s'est caractérisée, en glissement annuel, par une consolidation des agrégats monétaires notamment: i) une augmentation des avoirs extérieurs nets de 2,6% à 1212,8 milliards ; ii) une hausse du crédit intérieur de 52,8% à 936,9 milliards ; iii) une progression de la masse monétaire de 22,4% à 1952,9 milliards ; iv) un taux de couverture extérieure de la monnaie de 90,0 % contre 89,2% en août 2011.

La *situation bancaire* d'ensemble du Gabon demeure satisfaisante avec une progression du total agrégé des bilans des banques.

Le Comité a pris connaissance des résultats du cadrage macroéconomique mis à jour de la *programmation monétaire*.

Le Président du Comité



Désiré GUEDON